

# Bourses de maîtrise et d'infirmière praticienne/infirmier praticien

Nom de la Bourse	Description	Valeur
Bourse de l'Association des infirmières diplômées de l'Hôpital Royal Victoria	Préférence aux candidat(e)s travaillant ou étudiant au Centre universitaire de santé McGill. Ceci doit être clairement indiqué dans la demande.	5 000
Bourse de l'Association canadienne de l'anémie aplasique et de la myéolodysplasie	Infirmières/infirmiers qui axeront leur recherche sur l'oncologie ou l'hématologie (en particulier dans le domaine des troubles liés à l'insuffisance médullaire). Les récipiendaires devront rédiger un article sur leur bourse et l'impact de leur travail sur la communauté infirmière qui sera publié dans le bulletin de l'ACAAM. On les encourage également à contribuer à la sensibilisation aux enjeux de l'anémie aplasique et de la myéolodysplasie en faisant des exposés à des collègues ou en étant bénévoles à l'ACAAM.	5 000
Bourse Beverley & John Carl	Les récipiendaires doivent être résidents de la Colombie-Britannique, inscrits à un programme d'infirmière praticienne/infirmier praticien en ColombieBritannique et membres étudiants de Nurses and Nurse Practitioners of BC (NNPBC).	1 000
Bourse Helen Preston Glass (2 bourses)	Destinée aux infirmières/infirmiers remarquables qui entreprennent des études de deuxième cycle en sciences infirmières dans les domaines suivants : soins infirmiers en santé communautaire, soins de santé primaires, promotion de la santé, administration infirmière, formation infirmière, soins infirmiers transculturels, santé mentale et études axées sur les populations à risque parmi les aînés, les personnes d'âge mûr, les jeunes adultes, les adolescents et les enfants. Bourses offertes uniquement aux résidents du Manitoba qui sont membres de l'Association of Regulated Nurses of Manitoba. Une	2 250

	personne ne peut recevoir cette bourse qu'une seule fois.	
Bourse Helen K. Mussallem	Tou(te)s les étudiant(e)s de maîtrise admissibles.	5 000
Bourse Dorothy J. Kergin	Tou(te)s les étudiant(e)s de maîtrise admissibles.	5 000
Bourse d'études en informatique infirmière Kathryn J Hannah	Offerte aux infirmières/infirmiers qui font des études de maîtrise ou de doctorat en vue de parfaire leurs aptitudes en informatique infirmière, peu importe leur domaine de pratique. Le programme d'études ou la recherche/la thèse des candidat(e)s doit être axé sur l'informatique et la préférence sera donnée aux recherches innovatrices dans ce domaine. Cette bourse ne peut être accordée plus d'une fois à la même personne. Les récipiendaires feront tout leur possible pour recevoir leur bourse lors du Gala de remise des prix CHIA, en personne ou de manière virtuelle. On les encourage fortement à adhérer à l'Association canadienne de l'informatique infirmière (ACII). Les récipiendaires devront aussi concevoir un webinaire sur leur sujet de recherche ou d'étude et le présenter aux membres de l'ACII.	4 000
Bourse d'études en gestion de la douleur Keith et Donna Brunskill	Destinée aux infirmières/infirmiers qui font des études supérieures axées sur les meilleures pratiques infirmières ou interdisciplinaires visant à promouvoir une gestion optimale de la douleur, de préférence dans le cadre d'une recherche-action participative. Une personne peut recevoir cette bourse une seule fois. Préférence accordée aux infirmières/infirmiers exerçant leur profession en Saskatchewan.	5 000
Bourse Eleanor Jean Martin	Étudiant(e)s voulant étudier les soins infirmiers en neurochirurgie ou en oncologie.	5 000
Bourse Extencicare en gérontologie	Offerte aux infirmières et infirmiers qui ont l'intention d'exercer, d'enseigner ou d'effectuer des recherches en gérontologie/soins de longue durée.	5 000

Bourse Médicaments novateurs Canada	Offerte aux infirmières et infirmiers étudiant en vue de devenir infirmières praticiennes/infirmiers praticiens.	4 500
Bourse Extencicare – infirmière praticienne/infirmier praticien	Offerte aux infirmières et infirmiers étudiant en vue de devenir infirmières praticiennes/infirmiers praticiens dans le domaine de la gérontologie ou des soins de longue durée	5 000
Bourse de l'Association des infirmières militaires du Canada	Tou(te)s les étudiant(e)s de maîtrise admissibles. Préférence accordée aux infirmières/infirmiers militaires et aux exinfirmières/infirmiers militaires ou aux membres de leur famille	5 000
Bourse du centenaire de l'AIINB/AIIC	Infirmières et infirmiers du NouveauBrunswick étudiant à la maîtrise, peu importe leur domaine de pratique. Cette bourse est réservée aux résidents du Nouveau-Brunswick qui sont membres de l'AIINB. Elle ne peut être accordée plus d'une fois à la même personne	5 000
Bourse de maîtrise de l'AIINB	Infirmières et infirmiers du NouveauBrunswick étudiant à la maîtrise, peu importe leur domaine de pratique. Cette bourse est réservée aux résidents du Nouveau-Brunswick qui sont membres de l'AIINB. Elle ne peut être accordée plus d'une fois à la même personne.	5 000
Bourse Melvin Kellie	Étudiant(e)s résidant en Alberta, dans les Territoires du Nord-Ouest ou au Nunavut. Préférence aux candidat(e)s qui étudient, pratiquent ou poursuivent leurs recherches en soins palliatifs.	1 000
Bourse de maîtrise en sciences infirmières Merck Canada	Destinée aux infirmières/infirmiers en soins oncologiques	5 000
Bourse du Fonds autochtone de sciences infirmières Roasters	Cette bourse aidera les infirmières et infirmiers qui étudient au niveau de la maîtrise à améliorer les soins et les services de santé dans les communautés autochtones du Canada et renforcera les capacités infirmières des peuples autochtones en vue d'un impact transformateur sur la santé autochtone.	4 000
Bourse Sanofi Pasteur Limitée en santé publique/communautaire	Tou(te)s les étudiant(e)s de maîtrise admissibles qui se spécialisent en santé publique ou en santé communautaire.	5 000

<p>Bourse de leadership infirmier NLN.ON/FIIC</p>	<p>Destinée aux infirmières/infirmiers qui poursuivent leurs études dans une perspective de développement du leadership infirmier. Les candidates/candidats peuvent exercer un rôle de leadership formel ou informel et doivent satisfaire aux conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Être infirmière autorisée/infirmier autorisé en Ontario</li> <li>• Être membre en règle de NLN.ON : membre actuel depuis au moins un an</li> <li>• Être membre en règle de l’AIC : membre actuel depuis au moins un an</li> <li>• Être inscrite/inscrit dans un programme reconnu de formation en leadership (certificat de deuxième cycle) conçu pour développer les connaissances et les aptitudes liées au leadership infirmier</li> <li>• Une fois le programme terminé, les récipiendaires doivent accepter de partager leurs apprentissages par la transmission de leur savoir (p. ex., présenter un webinaire, conférence lors des activités de transmission du savoir de NLN.ON)</li> </ul>	<p>2 000</p>
---	--	--------------